



# **PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ALSH DE VALLEIRY**



## **Finalité**

La commune de VALLEIRY, soucieuse de la qualité de ses services périscolaires, a entrepris une demande d'agrément de ses accueils extra-scolaire, auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), dans le cadre législatif d'un ALSH.

Le projet éducatif, fait partie intégrante du PEDT qui définit certaines valeurs comme l'autonomie, la citoyenneté et la laïcité. Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) définit le sens commun de l'action éducative et sociale du territoire, les valeurs, les objectifs et les actions à conduire pour les prochaines années. Il est le fruit de la réflexion engagée avec les acteurs du territoire, les élus et les usagers.

Le projet politique des élus de VALLEIRY, s'inscrit dans une démarche volontaire de prise en charge de la jeunesse. Cela se traduit concrètement par la mise en place d'un programme d'animation, durant les petites et les grandes vacances pour les enfants de 6 à 10 ans.

Le projet Pédagogique définit le fonctionnement et les objectifs pédagogiques de l'accueil collectif de mineurs des Ateliers du Vuache de Valleiry.

## **Présentation**

Nom : Ateliers du Vuache / Service Jeunesse

Adresse : 85 rue de la gare  
74520 VALLEIRY

Téléphone fixe : 04.85.98.90.90

Téléphone portable : 06.37.11.33.60

Cet accueil est enregistré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale Jeunesse et Sport sous le numéro organisateur 0740547CL000123

## Descriptif des locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux du périscolaire primaire du haut de l'école de Valleiry :



## Modalités d'accueil

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire du haut des Primaires et les locaux du périscolaire du bas sont également à notre disposition. Il n'y a pas de salle de restauration, les enfants mangeront donc, les repas que les parents fournissent, dehors sur les tables lorsque le temps le permet et à l'intérieur lors de mauvais temps. Les parents peuvent fournir des repas équilibrés et variés, ce qui permet de diversifier l'alimentation des enfants. Grâce aux micro-ondes présents sur place, les repas peuvent être chauffés.

Le service jeunesse est ouvert lors de toutes les vacances scolaires sauf lors des vacances de Noël, nous avons donc un large stock de matériel, de nombreux équipements sont également à notre disposition : 2 mini-bus, du matériel de cirque, des tables de ping-pong, un baby-foot, des cibles et des arcs.

## Le public

L'ALSH de Valleiry est accessible à tous les enfants de Valleiry et des alentours, mais la grande majorité des enfants accueillis viennent de Valleiry, Vulbens, Chevrier, Viry et Saint-Julien-En-Genevois.

Durant les vacances, maximum 24 enfants âgés de 6 à 10 ans sont accueillis. Ce sont des enfants qui ont l'habitude de fréquenter l'ALSH et viennent de divers milieux sociaux. L'accueil des enfants défavorisés est rendu possible grâce aux tarifs votés en Conseil Municipal qui ont été étudiés avec les différents niveaux

sociaux présents à Valleiry.

Les enfants ne sont pas séparés par tranches d'âges, ceci favorise l'entraide, la mixité et le lien social.

—> [L'accueil des enfants en situation de handicap](#) :

L'accueil des enfants en situation de handicaps lourds ou légers est établi grâce à la collaboration des parents ainsi que de la MDPH.

Rappel loi n° 2005-105 (sources : site MDH77)

**« La loi n° 2005-105 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes et aux besoins des personnes handicapées. »**

**« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »**

Quoi qu'il en soit, un projet selon envisagé selon l'accompagnement et les contraintes du handicap (activités spécifiques, animateur(trice) supplémentaires, modification des espaces d'accueil...)

### **Moyens financiers**

Une grille tarifaire est établie par décision du conseil, qui reprend les tarifs en tenant compte du Quotient Familial de la CAF.

La mairie alloue un budget pour toutes les activités proposées aux enfants, le personnel d'animation, le carburant, la nourriture, qui peut être achetée en plus si cela s'avère nécessaire (ex : des glaces, un goûter, des boissons etc...).

Le budget est voté en conseil chaque année et est revalorisé en fonction des dépenses effectuées l'année précédente.

# NOS VALEURS

## ET SI ON VIVAIT ENSEMBLE ?

## GRANDIR ET DEVENIR AUTONOME

<p>Impliquer et permettre aux participants de prendre des décisions concernant le fonctionnement et les règles du vivre ensemble</p> <p>Accompagner à la socialisation en encourageant les interactions avec les autres et lutter contre les discriminations</p> <p>Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe</p>	<p>Permettre à chacun de s'épanouir et de tendre vers l'autonomie</p> <p>Passer de « je peux » à « je sais »</p> <p>Amener à découvrir, expérimenter, tester, se tester....</p> <p>Encourager, entraide, solidarité, partage</p> <p>Pouvoir exprimer ses choix, ses envies</p> <p>Valoriser les projets d'enfants</p>
--	---

## Et sur le terrain....

<p>Jeux de coopération</p> <p>Sensibilisation à l'autre</p> <p>Rythmes adaptés</p> <p>Espaces personnels</p> <p>Espaces collectifs</p> <p>Relations de confiance</p> <p>Bienveillance et valorisation</p> <p>Suivi individualisé et adapté</p> <p>Encouragement de l'entraide</p> <p>Pas de séparation pour encourager le lien social</p> <p>Expression libre</p> <p>.....</p>	<p>Espaces en libre accès</p> <p>Projets d'enfants</p> <p>Partage de connaissance</p> <p>Savoir et savoir faire</p> <p>Organisation et rangement de l'activité</p> <p>Gestion de son repas du début à la fin</p> <p>Prise d'initiatives</p> <p>Accompagnement pour ensuite faire seul</p> <p>.....</p>
--	--

Afin de réaliser ce projet et d'atteindre nos objectifs, de nombreux moyens seront mis en place.

## **L'équipe**

Nous serons 4 personnes à constituer l'équipe d'animation, 1 directeur titulaire du BAFD s'occupe de la gestion de l'équipe, de l'aspect financier, des commandes, de la sécurité, de la formation des stagiaires, de l'aspect pédagogique.

4 animateurs titulaires (titulaire de la fonction publique ou BAFA ou CAP petite enfance) font partie de l'équipe (selon la législation, le directeur peut recruter au minimum 50% de son équipe diplômé BAFA, pour les autres 50 % restant, le directeur peut recruter 20% de stagiaire et 30% de non diplômé, ou 50 % de diplômé BAFA).

Les stagiaires sont évalués tout au long de leur intervention auprès des enfants grâce au bilan journalier ainsi que le bilan individuel en milieu de stage grâce à une grille mise en place par le directeur.

Pour proposer un accueil de qualité il nous paraît indispensable de pouvoir travailler dans les meilleures conditions. Le rôle du directeur sera donc en priorité de faciliter et valoriser le travail de chacun.

Les temps d'échange sont primordiaux pour garder un esprit d'équipe et une bonne cohésion. Afin d'accompagner l'équipe, voici les différents éléments mis en place :

- Les réunions : en milieu de semaine, une réunion sera organisée afin de faire le bilan sur le début de semaine, sur notre organisation et le fonctionnement, si besoin ou en cas de conflits, d'autres réunions pourront être mises en place.
- Les temps de pauses : chaque animateur pourra prendre une pause d'environ  $\frac{1}{2}$  heure chaque jour. Les animateurs font « un tournus » en accord entre eux, cela permet le respect de l'autre.
- Le tabac : les animateurs ne doivent pas fumer devant les enfants, s'ils fument, ce sera pendant leur temps de pose qui se déroule loin des enfants.

## **Fonctionnement**

- Une arrivée et un départ à heures fixes
- Le choix des activités (hors sorties)
- Des espaces en libre accès

## **Les déplacements**

- A pied

Les animateurs veillent à ce que le groupe marche au bord de la route, calmement et sans bousculades. Il doit marcher à droite de la route dans le sens de la marche.

Lorsque les enfants doivent traverser les passages pour piétons, un animateur se mettra de chaque côté du passage piéton afin de stopper les véhicules et de faciliter ainsi la traversée des enfants.

- En mini bus

Seuls les animateurs ayant le permis de conduire peuvent assurer les trajets. Les enfants sont assis et attachés grâce à la ceinture de sécurité, avant le départ sur des réhausseurs lors que les enfants n'ont pas 10 ans.

Autant que faire se peut, le chauffeur n'est pas l'animateur.

- Les grands jeux

L'espace est balisé par les animateurs afin de faciliter l'accès et d'assurer la sécurité des enfants.

## Proposition d'une journée type

A 9h30

Arrivée des enfants dans la structure.

Plein d'espaces installés en libre accès : bibliothèque / ludothèque / dessin...

De 9h45 à 12h

Temps d'activité, proposition d'enfant pour des ateliers selon les jours.... Seul, en petits groupes ou tous ensemble. Peut-être que certains enfants voudront aider à préparer un jeu, ranger les activités, aider à distribuer les pique-niques...)

12h

A table !!

De 13h à 13h30

C'est le temps de se poser, tranquille, au calme.... Bibliothèque, relaxation, conte, jeux calmes....

De 13h30 à 15h30

Temps d'activité, proposition d'enfant pour des ateliers selon les jours.... Seul, en petits groupes ou tous ensemble. Peut-être que certains enfants voudront aider à préparer un jeu, ranger les activités...)

A 15h45

C'est le goûter, les enfants ont celui préparé par les parents ou ils l'auront confectionné avec les animateurs(trices).

Puis c'est le départ de la structure...

Pendant les temps d'activité, les enfants se verront proposer des activités manuelles en rapport avec leur environnement, des activités sportives et des jeux de nature.

**Le matin** les enfants sont accueillis à 9h30. Les animateurs accompagnent les enfants avec des activités calmes comme du dessin, raconter des histoires, jeux de société...

**Les repas** sont pris en commun à 12h. Les enfants sont acteurs du moment de repas et récupère leur pique-nique, s'installent à leur place, mangent dans le calme et respectent leurs camarades, jettent leurs déchets dans les bacs de recyclage.

Les animateurs sont présents aux côtés des enfants et permettent l'échange entre enfants mais aussi l'échange entre animateur et enfant.

*Les goûters* sont pris aux alentours de 15h45. Les enfants ont leurs propres goûters. Les animateurs sont présents aux côtés des enfants et permettent l'échange entre eux mais aussi l'échange entre animateur et enfant. C'est également un moment de convivialité.

*Temps libres, jeux calmes, temps calmes* permettent à l'enfant de décider ce qu'il veut faire. Grâce à ces différents moments, l'enfant se socialise, apprend à communiquer et peut se « poser » tout simplement. L'équipe incite les enfants à respecter le matériel mis à disposition, à en prendre soin mais aussi veille à son rangement.

## La communication

Elle permet la « Promotion » de séjour, c'est-à-dire qu'elle va être le moyen de faire connaître notre programme.

La communication passe grâce à différents partenaires :

- la mairie
- les réseaux sociaux
- la bibliothèque
- les écoles
- les enfants
- les familles

Pour communiquer de manière efficace différents moyens peuvent être employés :

- le numérique (mails, sites, Facebook, sms etc...)
- le papier (plaquettes infos, presse...)

## Evaluation

Pour permettre une évaluation des actions menées dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs, un bilan est organisé quotidiennement avec l'équipe d'animation pour évaluer la vie en groupe et pendant les différents temps d'activités.

Elle est quotidienne et sur tous les temps :

- Retenir les prénoms des autres
- Ecoute de l'opinion de chacun
- Arriver à s'exprimer, proposer, participer
- Prise d'initiatives
- Quantité de projets d'enfants
- Participation à l'organisation du goûter